



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 4 juin 2014 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	28/05/2014
Affichage	28/05/2014

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

Etaient Représentés :

KHALIFA Daphné pouvoir à CIUPPA Marcel.
BRUNET Pascale pouvoir à PROREL Alain.
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à GRYZKA Romain.
PICAT RE Alessandro pouvoir à DAZIN Florian.

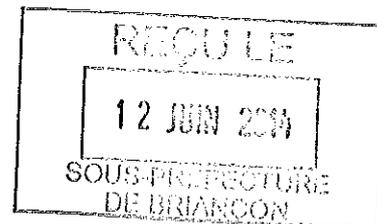
THEME : FINANCES 8.

OBJET : ASSOCIATION LA
VIREE BLANCHE –
ANNULATION A LA
DEMANDE DE
L'ASSOCIATION DE LA
SUBVENTION ATTRIBUEE
EN 2014.

Absents-Excusés :

KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, GRYZKA Romain,
VALDENNAIRE Catherine, PICAT RE Alessandro.

Secrétaire de Séance : ROMAIN Manuel.



Rapporteur : Marie MARCHELLO.

Par délibération N°DEL 2014.02.12/043 en date du 12 février 2014, le conseil municipal de Briançon a attribué à l'association La Virée Blanche une subvention de fonctionnement de 500 euros.

Par courrier en date du 17 février 2014, les deux co-présidents de La Virée Blanche informaient la commune de Briançon que l'assemblée générale extraordinaire du 12 février 2014 organisée dans les locaux de la MJC avait décidé de mettre fin aux activités de l'association. Ils demandaient par conséquent l'annulation de la demande de subvention effectuée auprès des services de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'annuler l'attribution de la subvention de 500 euros à l'association La Virée Blanche ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

The signature is written in black ink over a blue circular official seal of the 'VILLE DE BRIANÇON'. The seal features a central emblem and the text 'VILLE DE BRIANÇON' around the perimeter.

TRANSMIS LE 11 JUIN 2014
PUBLIÉ LE 11 JUIN 2014
NOTIFIÉ LE 16 JUIN 2014